



CNESER des 19 et 20 novembre 2019

Intervention FO ESR sur le budget 2020

Cette intervention FO porte sur les principaux budgets du MESRI, bien que nous savons que le CNESER n'est consulté que sur le budget des programmes 172 et 193. Ces éléments participent de notre explication de vote sur les 2 prochains avis.

Programme 150. Formations supérieures et recherche universitaire

13,77 Md€ en Crédits de Paiement (CP). 159,6 M€ en plus, soit +1,17 %. Si on compte l'inflation, cela fait 0,27 % d'augmentation, alors que le ministère chiffre lui même l'augmentation du nombre d'étudiants à +1,2 %, plus de 30 000. Et ce chiffre est également sensé inclure la réforme des études de santé, la suppression de la PACES.

Le bleu de présentation du budget 2020 veut nous faire croire que les étudiants supplémentaires qui ont été accueillis en septembre 2018 ont été financés. Demandez à nos collègues de la filière STAPS du Mans, la réalité à la rentrée 2019 est qu'il y a un professeur pour 47 élèves, il manque 7 postes pour revenir aux taux d'encadrement de 2009.

La réalité c'est que le financement par étudiant continue de baisser d'année en année. Les suppressions massives d'heures d'enseignement se développent, de plus en plus les établissements prennent des mesures en ce sens, l'UBO en est un triste exemple.

« *La responsabilisation accrue des opérateurs* » telle qu'elle est présentée dans le bleu du budget, se concrétise par la non prise en compte du GVT. Sous le vocable d'"*améliorer l'efficacité des opérateurs*" il s'agit bien de faire prendre en charge par les établissements les mesures d'austérité que ce budget décidé par le gouvernement signifie, gels de postes et diminution des heures en présentiel notamment.

Le contrat quinquennal de site, instrument budgétaire et politique, accompagne comme il est dit pudiquement la transformation du « paysage institutionnel ». Pour le ministère, exit les COMUE, vive les regroupements expérimentaux sur la base de l'ordonnance de décembre 2018.

P 231. Vie étudiante

2,76 Md€ en CP. 66,4 M€ en plus, soit +2,46 %.

La part la plus importante de ce budget, ce sont les aides directes, notamment les bourses. 2,3 Md€. En augmentation de 46 M€. Comme il y a une augmentation du nombre de boursiers, l'augmentation pour chaque étudiant est de 1,1%, à quelque chose près, l'inflation, et moins que l'augmentation du coût de la vie étudiante.

Pour la restauration et l'hébergement, poursuite de la dégradation de l'engagement de l'État : il faut impérativement augmenter les ressources propres. Pour l'hébergement, à 109,4 %, ce qui veut dire que l'État gagne toujours plus d'argent sur cette activité et passer à 56,3 % pour la restauration, soit une augmentation de 0,5 %. Les étudiants qui ont tant besoin d'une restauration de qualité et abordable apprécieront.

Ce qui est incroyable dans ce bleu budgétaire c'est qu'on y lit :

« *L'impact de la fonctionnarisation n'a pas été pris en compte à ce stade.* » Qu'est-ce que cela veut dire ? Comment sera financé le CAS pension des PO qui deviennent titulaires ? Cette question n'est même pas abordée dans le bleu budgétaire. Il est fort à craindre que ce sera sur ressources propres des CROUS.

P 172. Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

6,94 Md€ en CP. 0€ en plus en CP soit une baisse en euros constant. Certes, les autorisations d'engagement (AE) augmentent très légèrement, de 118 M€, soit 1,74 %. C'est de l'ANR que vient l'essentiel de la différence entre AE et CP, qui utilisera moins de crédits de paiement cette année pour des raisons essentiellement techniques.

Mais même 1,74 % de hausse, ramené à 0,84 % si on compte l'inflation, alors que le ministère n'arrête pas de nous répéter que le gouvernement veut augmenter de façon importante les budgets pour la recherche ? Comment ce discours sur la LPPR peut-il être audible, crédible, alors que pour 2020, les équipes de recherche devront à nouveau se serrer la ceinture ? Et tout changerait en 2021 ?

Les moyens nouveaux affichés pour 2020 dans le bleu sont de l'ordre de 100 M€, dont le tiers pour financer les mesures fonction publique des EPST. Le reste, 18,57 M€ pour les organisations scientifiques internationales et 48 M€ pour le plan intelligence artificielle, les bourses CIFRE et d'autres actions ministérielles.

En clair les EPST n'auront pas plus de moyens ni pour les emplois, ni pour les crédits de base aux unités. La consolidation au PLF 2020 de l'abaissement des taux de réserve de précaution, présentée comme des moyens supplémentaires dans la présentation PPT, ne correspond pas, en réalité, à des moyens supplémentaires. La fusion de l'INRA et l'IRSTEA va se faire à moyen quasi constant, avec uniquement 2,5 M € pour accompagner la fusion, bien en dessous de ce qui est nécessaire pour financer le différentiel de financement de base entre les équipes INRA et IRSTEA, de l'ordre de 12 M€.

Sur les moyens pour la flotte océanique française à l'IFREMER. Il faut préciser que l'IFREMER n'opère pas directement la flotte, c'est actuellement GENAVIR qui en a la charge. Nous avons une question, il y a inquiétude de leur part d'une mise en concurrence, y compris avec des pavillons non français, en clair des pavillons de complaisance.

En dépense fiscale, le Crédit Impôt Recherche (CIR) est évalué à 6,5 Md€, somme considérable alors que le bleu budgétaire indique que le CIR n'a pas d'effet multiplicateur, juste un effet d'addition.

P 193. Recherche spatiale

2 Md € en CP, + 241 M€, soit 11,7 % d'augmentation. Mais avec 226 M€ d'augmentation au titre du programme ESA, c'est la que va l'essentiel de l'augmentation, seulement 15 M€ en plus pour le CNES, soit +2,6 % de la subvention pour charge de service public (SCSP), ce qui revient à +1,7 % en euros constants.

Enfin, FO ESR estime que le CNESER devrait également être saisi des budgets de la mission Investissement d'avenir, en particulier les programmes 421 et 422 qui financent le PIA 3.